

Sikagard® Protection Toitures inclinées

Revêtement souple de protection contre les fuites et infiltrations d'eau.

Présentation	Sikagard® Protection Toitures inclinées est une dispersion aqueuse prête à l'emploi, donnant après séchage une membrane élastique protégeant les supports contre les intempéries.
Domaines d'application	<ul style="list-style-type: none"> n Rénovation des toitures et réparation de tuiles, d'ardoises, de gouttières en zinc ou PVC. n Protection des couvertures en fibres ciment, PVC et polyester. n Traitement des solins de cheminées. n Protection des façades contre les infiltrations d'eaux de ruissellement. n Pontage des fissures.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> n Membrane élastique : le film sec de Sikagard® Protection Toitures inclinées conserve une excellente souplesse dans le temps qui lui permet de résister au faïençage et à la microfissuration du support. n Protection contre les infiltrations d'eau : Sikagard® Protection Toitures inclinées empêche la pénétration des eaux de pluie tout en laissant « respirer » le support. n Sikagard® Protection Toitures inclinées améliore le pouvoir isolant des murs en supprimant l'humidité. n Adhérence sur de nombreux supports même légèrement humides : béton, mortier, parpaing, fibres-ciment, tuiles, ardoises, briques, acier, zinc, aluminium, PVC et polyester. n Tenue aux intempéries, au vieillissement, à l'action prolongée du gel et des U.V, même en atmosphère agressive urbaine, industrielle ou marine. n Simplicité de mise en oeuvre. n Revêtement en phase aqueuse, à faible teneur en COV (Composés Organiques Volatils).
Caractéristiques	
Aspect	n Mat
Coloris	<ul style="list-style-type: none"> n Translucide (en fine couche et après séchage) n Blanc (proche RAL 9010) n Jaune sable (proche RAL 075 80 40) n Beige ocre (proche RAL 1001) n Terre cuite (proche RAL 050 60 30) n Gris béton (proche RAL 7035) <p>Possibilité d'obtenir des tons pastels par addition au Sikagard® Protection Toitures inclinées BLANC de colorants universels pour peinture acrylique (procéder à un essai préalable sur une petite surface pour confirmer la teinte).</p>
Conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> n Pot de 1 litre n Seau de 4 litres
Stockage	Stocker dans un endroit sec, à une température comprise entre +5°C et +35°C. Protéger du gel et des chaleurs excessives.
Conservation	2 ans dans son emballage d'origine intact et non ouvert.



Données techniques

Viscosité	Peinture épaisse à consistance crémeuse
Composition chimique	Dispersion aqueuse de copolymères acryliques.
Densité	1,3 environ
Extrait sec	60 % environ

Conditions d'application

Consommation Dépend de la porosité et de la rugosité du support.
Environ 1 L / m² pour 2 couches.

Préparation du support

- n Les bétons et mortiers neufs auront au moins 28 jours d'âge.
- n Les supports doivent être propres, sains, débarrassés de toutes parties non adhérentes ou pouvant nuire à l'adhérence (graisses, huiles, anciennes peintures...).
- n Les supports synthétiques (PVC, polyester) seront légèrement poncés afin de créer une micro-rugosité.
- n Les supports ferreux seront soigneusement dégraissés et protégés de la corrosion à l'aide d'un primaire antirouille.

Mise en oeuvre

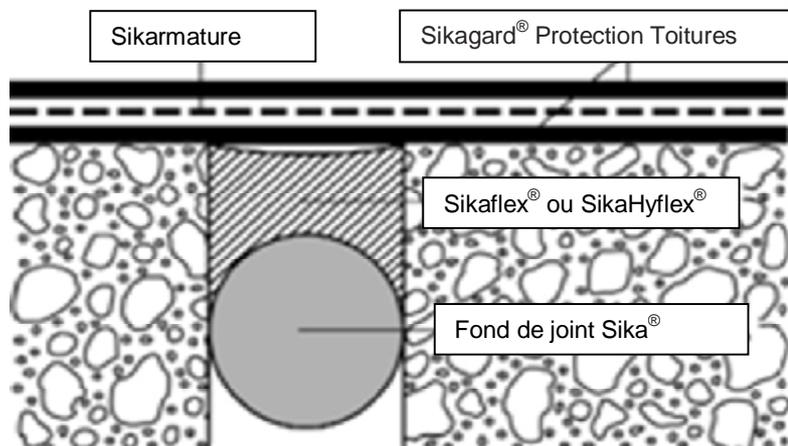
Conditions d'utilisation Ne pas appliquer par temps de pluie, de gel ou sous trop forte chaleur.
Température d'application : entre + 10°C et + 30°C

Mise en oeuvre

n Sikagard® Protection Toitures inclinées est prêt à l'emploi.
Homogénéiser le produit jusqu'à obtention d'une teinte uniforme.
Appliquer Sikagard® Protection Toitures inclinées en deux couches à la brosse ou au rouleau.
Sur les supports poreux, appliquer au préalable une couche d'impression (3 parts de Sikagard® Protection Toitures inclinées diluées avec 1 part d'eau).
Délai d'attente entre 2 couches : 12 à 24 heures suivant température et hygrométrie. Le chantier sera protégé de la pluie pendant et après l'application du Sikagard® Protection Toitures inclinées (4 heures minimum).

n Traitement du faïençage et des microfissures (largeur inférieure à 2 mm) :
Maroufler Sikarmature (armature polyester) dans la première couche encore fraîche de Sikagard® Protection Toitures inclinées.
Appliquer la deuxième couche de Sikagard® Protection Toitures inclinées sur la première couche sèche.

n Traitement des joints et fissures (largeur inférieure à 2 mm) :
Les fissures, après ouverture en U, sont traitées comme un joint avec un mastic adapté de la gamme Sikaflex® ou SikaHyflex®, appliqué sur Fonds de joint Sika®.
Maroufler Sikarmature dans la première couche encore fraîche de Sikagard® Protection Toitures inclinées.
Appliquer la deuxième couche de Sikagard® Protection Toitures inclinées sur la première couche sèche.



Séchage	Temps de séchage à + 20°C et 50 % HR (à titre indicatif) n Hors poussière : 2-3 heures. n Sec : 5-6 heures.
Nettoyage des outils	Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après usage. Une fois sec le produit ne peut être enlevé que mécaniquement.
Restrictions d'utilisation	n Sur support foncé, un essai préalable est recommandé avec Sikagard® Protection Toitures inclinées translucide. En effet, en forte épaisseur, Sikagard® Protection Toitures inclinées translucide demeure blanchâtre après séchage. n Sikagard® Protection Toitures inclinées ne constitue pas une étanchéité au sens du Guide d'Agrément Technique Européen ETAG 005. n Sikagard® Protection Toitures inclinées ne convient pas pour la réalisation de l'étanchéité de bassins, réservoirs, bâches à eau,...et plus généralement, pour tout ouvrage où il y a possibilité de contact permanent avec l'eau. n En particulier, pour les surfaces horizontales, il est nécessaire de prévoir une pente minimale et d'éviter toute zone en creux où il pourrait y avoir stagnation d'eau (apparition de traces blanchâtres).
Entretien	n À l'eau savonneuse (détergent ménager) n Ne pas utiliser de solvant, de base ou d'acide concentrés n Tout déversement accidentel de substance doit être rapidement nettoyé afin de ne pas altérer l'aspect du revêtement. n Sikagard® Protection Toitures inclinées s'entretient facilement par application de nouvelles couches après un nettoyage soigné des zones concernées, en particulier après toute déchirure, perforation ou usure du revêtement.
Remarques	Toutes les informations techniques mentionnées dans la présente notice sont basées sur nos essais. Les valeurs indiquées peuvent être sujettes à des variations en fonction des conditions d'application sur chantier.
Précautions d'emploi	Pour les précautions d'emploi et l'élimination des déchets, consulter la fiche de données de sécurité sur le site www.sika.fr
Rappel	Nos produits doivent être stockés, manipulés et appliqués correctement. Les règles d'utilisation concernant la santé et la sécurité, mentionnées sur les emballages, doivent être respectées.
Réglementation COV*	Selon la directive EU-2004/42, la teneur maximale en COV* (catégorie de produit Annexe II / i type PA) est de 140 g/l de produit prêt à l'emploi. La teneur en COV* du Sikagard® Protection Toitures inclinées, prêt à l'emploi, est au maximum de 38 g/l. *Composés Organiques Volatils.
Mentions légales	Nos produits bénéficient d'une assurance de responsabilité civile. «Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits Sika sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la société Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.»

